



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/WG2020/3/2
30 juin 2021

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL À
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR
LE CADRE MONDIAL DE LA
BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020

Troisième réunion

En ligne, 23 août - 3 septembre 2021

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

APERÇU DES CONSULTATIONS MENÉES ET DES AUTRES CONTRIBUTIONS REÇUES CONCERNANT LA PRÉPARATION DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020 DEPUIS LA DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

Note de la Secrétaire exécutive

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision [14/34](#), la Conférence des Parties a défini le processus d'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Le processus prévoyait des consultations, y compris, mais sans s'y limiter, des forums de discussion en ligne et des ateliers mondiaux, régionaux et thématiques. Dans la même décision, la Conférence des Parties a exhorté les Parties et invité les autres gouvernements et parties prenantes à « à participer activement et à contribuer au processus d'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité robuste pour l'après-2020 afin de favoriser une forte adhésion au cadre à convenir et un soutien solide pour sa mise en œuvre immédiate ». Conformément à cette décision, plusieurs processus de consultation ont été entrepris ou lancés par le Secrétariat et les coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en collaboration avec divers partenaires. Les processus de consultation entrepris à ce jour ont bénéficié du soutien de nombreuses Parties et organisations, notamment l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Finlande, la France, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Serbie, la Suède, la Suisse, l'Union européenne, et l'Uruguay, ainsi que l'Union africaine, le Secrétariat de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le Programme des Nations unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes).

2. La première réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 s'est tenue à Nairobi du 27 au 30 août 2019¹. Conformément à une demande du Groupe de travail², un avant-projet du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, a été élaboré et examiné lors de la deuxième réunion du Groupe de travail, tenue à Rome du 24 au 29 février 2020³. La

* CBD/WG2020/3/1.

¹ <https://www.cbd.int/meetings/WG2020-01>.

² [CBD/WG/2020/2/3](#).

³ <https://www.cbd.int/meetings/WG2020-02>.

version actualisée du projet initial⁴ a été publiée le 17 août 2020 et tient compte des résultats de la deuxième réunion du Groupe de travail.

3. Le présent document, élaboré en collaboration avec les coprésidents, donne un aperçu des travaux entrepris par le Secrétariat et les coprésidents depuis la deuxième réunion du Groupe de travail.

4. La section II fournit des informations sur les soumissions écrites reçues en réponse aux notifications. La section III fournit des informations sur la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* et la deuxième édition des *Perspectives locales de la diversité biologique*. La section IV fournit des informations sur les réunions des organes subsidiaires de la Convention. La section V donne des informations sur les réunions de consultation et autres événements organisés par le Secrétariat et ses partenaires. La Section VI fournit des informations sur les webinaires pertinents concernant le Cadre mondial de la biodiversité, organisés par le Secrétariat et les coprésidents. La Section VII donne un aperçu des sessions virtuelles spéciales et des séances d'information pertinentes sur le Cadre mondial organisées sous la direction des présidents des organes subsidiaires. La Section VIII donner des informations sur le Sommet des Nations Unies sur la biodiversité. La Section IX passe en revue les réunions pertinentes organisées par les Parties et d'autres organisations.

5. Le Secrétariat et les coprésidents continueront d'organiser des événements dans la période précédant la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, selon les besoins et les circonstances, afin de tenir les Parties et les observateurs informés et de maintenir la dynamique.

II. SOUMISSION DES POINTS DE VUE ET EXAMEN PAR LES PAIRS

6. Lors de sa première réunion, le Groupe de travail a invité les Parties, les autres gouvernements, les organisations pertinentes et les parties prenantes à soumettre à la Secrétaire exécutive des propositions sur la structure du Cadre mondial⁵. Des soumissions générales sur l'avant-projet et sa version actualisée ont été reçues au fur et à mesure. En outre, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques a demandé à la Secrétaire exécutive d'inviter les Parties et les observateurs à participer au processus d'examen de plusieurs projets de documents relatifs au Cadre mondial de la biodiversité. Les soumissions et les commentaires d'examen par les pairs reçus en réponse à ces invitations sont compilés sur <https://www.cbd.int/conferences/post2020/submissions> avec les soumissions reçues précédemment.

III. PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET PERSPECTIVES LOCALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

7. Dans la décision [14/35](#), la Conférence des Parties a demandé à la Secrétaire exécutive d'élaborer la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, y compris un résumé à l'intention des décideurs⁶. Les *Perspectives* ont été lancées le 15 septembre 2020 lors des sessions virtuelles spéciales conjointes de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l'Organe subsidiaire chargé de l'application. Le rapport synthétise des données factuelles de la crise croissante de la biodiversité et de l'urgence d'agir, et décrit huit transitions majeures nécessaires pour atteindre de nouveaux objectifs d'ici 2030, ainsi que la voie à suivre pour réaliser la vision 2050 d'une vie en harmonie avec la nature. Les *Perspectives* offrent une vue d'ensemble des réalisations et des lacunes des objectifs d'Aichi en matière de biodiversité, examinent les causes de la modification de la biodiversité et des écosystèmes, les implications pour les populations et les options politiques basées sur des programmes au niveau mondial qui exposent des approches réussies. Le rapport examine également les liens essentiels entre

⁴ [CBD/POST2020/PREP/2/1](#).

⁵ Voir [CBD/WG/2020/1/5](#), sect. I, par. 3.

⁶ Voir <https://www.cbd.int/gbo5>

la biodiversité et d'autres programmes mondiaux, notamment le Programme 2030 pour le développement durable⁷ et l'Accord de Paris⁸.

8. Dans sa décision [XIII/29](#), la Conférence des Parties a demandé à la Secrétaire exécutive, en collaboration avec les Parties, les autres gouvernements, les peuples autochtones et les communautés locales et les partenaires concernés, de préparer une deuxième édition des *Perspectives locales de la diversité biologique : Contributions des peuples autochtones et des communautés locales à la mise en œuvre du Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et le renouveau de la nature et des cultures*⁹. Les Perspectives locales ont été lancées le 16 septembre 2020 lors des sessions virtuelles spéciales de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l'Organe subsidiaire chargé de l'application. Le rapport complète la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* en présentant de nombreuses initiatives locales menées par les peuples autochtones et les communautés locales qui contribuent de manière significative à la mise en œuvre réussie des objectifs et des cibles du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020. Le rapport présente également les aspirations et les ambitions des peuples autochtones et des communautés locales concernant le nouveau Cadre mondial de la biodiversité.

IV. RÉUNIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA CONVENTION

9. Deux sessions informelles virtuelles ont eu lieu du 17 au 26 février et du 8 au 14 mars 2021 en préparation de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, respectivement. En raison de leur nature informelle, les sessions n'étaient pas des négociations et n'ont pas abouti à des résultats ou à des décisions de fond formels, mais elles ont réduit le temps nécessaire pour les premières lectures formelles des textes au titre des points de l'ordre du jour, qui ont tenu compte des déclarations et des soumissions faites au cours des sessions informelles et s'en sont inspirées.

10. Les sessions officielles en ligne de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application se sont tenues du 3 mai au 13 juin 2021. Au cours de ces réunions, la priorité a été donnée aux points directement liés au Cadre mondial de la biodiversité et aux travaux de la troisième réunion du Groupe de travail afin de permettre l'élaboration en temps voulu d'un cadre de haute qualité. Cela comprenait le point 3 de l'ordre du jour de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et le point 5 de l'ordre du jour de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, sur le Cadre mondial de la biodiversité, ainsi que d'autres points de l'ordre du jour de l'Organe subsidiaire chargé de l'application qui étaient pertinents pour la préparation du cadre, tels que le point 6 sur la mobilisation des ressources et le mécanisme financier, le point 7 sur le renforcement des capacités, la coopération technique et scientifique, le transfert de technologies, la gestion des connaissances et la communication, le point 9 sur les mécanismes de notification, d'évaluation et d'examen de la mise en œuvre, et le point 11 sur l'intégration de la biodiversité dans et entre les secteurs et d'autres actions stratégiques pour améliorer la mise en œuvre. Les présidents des deux organes subsidiaires ont transmis les résultats de ces réunions aux coprésidents du Groupe de travail.

V. RÉUNIONS DE CONSULTATION ET AUTRES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SECRÉTARIAT ET SES PARTENAIRES

11. Depuis la deuxième réunion du groupe de travail, le Secrétariat, en collaboration avec ses partenaires et sous la direction des coprésidents, a organisé plusieurs réunions liées au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Ces réunions étaient les suivantes :

⁷ Résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale.

⁸ Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Nations unies, *Recueil des traités*, n° 54113).

⁹ Voir <https://www.cbd.int/gbo5/local-biodiversity-outlooks-2>

- a) Consultation thématique sur le renforcement des capacités et la coopération technique et scientifique pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, Rome, 1-2 mars 2020¹⁰ ;
- b) Groupe d'experts techniques ad hoc sur l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques, Montréal, Canada, 17-20 mars 2020¹¹ ;
- c) Quatorzième réunion du groupe de liaison sur le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, en ligne, du 20 au 23 avril 2020¹² ;
- d) Consultation thématique sur l'utilisation durable de la diversité biologique pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, comprenant un premier webinaire le 27 juillet 2020, une enquête en ligne du 27 juillet au 17 août 2020, un forum en ligne du 7 au 11 septembre 2020 et un deuxième webinaire du 6 au 8 octobre 2020¹³ ;
- e) Deuxième dialogue thématique mondial pour les peuples autochtones et les communautés locales sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, du 1er au 3 décembre 2020¹⁴ ;
- f) Onzième réunion du Comité consultatif informel du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (BCH-IAC), en ligne, du 1er au 4 décembre 2020¹⁵.

VI. WEBINAIRES SUR LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020

12. Pour fournir des informations supplémentaires sur les éléments clés et les questions liées au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, le Secrétariat et les coprésidents ont organisé plusieurs webinaires. Les webinaires organisés sont les suivants :

- a) Briefing d'information sur un projet d'ébauche d'un nouveau plan d'action en matière de genre pour la période post-2020, en ligne, 12 août 2020 ;
- b) Webinaires sur l'approche à long terme de l'intégration de la biodiversité et le rôle des gouvernements infranationaux et des autorités locales dans le Cadre mondial de la biodiversité, en ligne, 23 septembre 2020 et 7 octobre 2020¹⁶ ;
- c) Webinaire sur les programmes des mers régionales et le Cadre mondial de la biodiversité, en ligne, le 1er octobre 2020¹⁷ ;
- d) Comprendre l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques : un aperçu technique de sa production, de sa distribution et de son utilisation, en ligne, le 1er décembre 2020¹⁸ ;
- e) Processus et résultats récents relatifs à l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, en ligne, 9 décembre 2020¹⁹ ;

¹⁰ <https://www.cbd.int/meetings/POST2020-WS-2020-02>

¹¹ <https://www.cbd.int/meetings/DSI-AHTEG-2020-01>

¹² <https://www.cbd.int/meetings/CP-LG-2020-01>

¹³ <https://www.cbd.int/meetings/POST2020-WS-2020-04>

¹⁴ [CBD/POST2020/WS/2020/5/2](https://www.cbd.int/meetings/POST2020-WS-2020-05-2)

¹⁵ <https://www.cbd.int/meetings/BCH-IAC-11>

¹⁶ <https://www.cbd.int/doc/notifications/2020/ntf-2020-072-localauthority-en.pdf>

¹⁷ <https://www.cbd.int/doc/notifications/2020/ntf-2020-076-post2020-en.pdf>

¹⁸ <https://www.cbd.int/article/dsi-webinar-series-2020>

¹⁹ <https://www.cbd.int/article/dsi-webinar-series-2020>

f) Webinaire ouvert aux parties prenantes - Explorer les liens entre le changement climatique et la biodiversité pour l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, 12 janvier 2021²⁰ ;

g) Choix stratégiques pour l'accès et le partage des avantages et l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques, en ligne, 11 février 2021²¹ ;

h) Webinaire ouvert aux parties prenantes - Agriculture durable, transition des systèmes alimentaires et nature : Liens avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, 23 mars 2021²² ;

i) Cinquième forum science-politique pour la biodiversité et huitième conférence internationale sur la science du développement durable, en ligne, du 13 au 23 avril 2021²³ ;

j) Webinaire et forum de discussion sur les critères d'examen des options politiques concernant les informations sur les séquences numériques des ressources génétiques, en ligne, 21 avril 2021 (webinaire), 21 avril au 2 mai 2021 (forum)²⁴ ;

k) Atelier en ligne - Le secteur financier et le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, 17-18 juin 2021²⁵.

VII. SÉANCES VIRTUELLES SPÉCIALES ET RÉUNIONS D'INFORMATION PERTINENTES ORGANISÉES SOUS LA DIRECTION DES PRÉSIDENTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

13. Avant les sessions informelles et formelles de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, le Secrétariat, sous la direction des présidents des deux organes subsidiaires, a organisé des sessions virtuelles spéciales afin de fournir des informations pertinentes et de maintenir la dynamique du processus post-2020 :

a) Sessions virtuelles conjointes spéciales de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, 15-18 septembre 2020, y compris des sessions spéciales sur le lancement de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, en ligne, 15 septembre 2020, et le lancement de la deuxième édition des *Perspectives locales de la diversité biologique*, en ligne, 16 septembre 2020, et sur la préparation du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, 18 septembre 2020²⁶ ;

b) Session virtuelle spéciale de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur la biodiversité, One Health et COVID-19, en ligne, 15-16 décembre 2020²⁷.

14. En outre, une série de webinaires d'information ont été organisés sous la direction des présidents des organes subsidiaires afin de fournir aux Parties concernées et aux autres parties prenantes des informations

²⁰ Ce webinaire était le premier d'une série de webinaires ouverts aux parties prenantes, organisés par les coprésidents avec le soutien du Secrétariat, afin d'explorer de manière informelle avec les Parties et les parties prenantes les concepts et les questions clés pour le développement du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (voir <https://www.cbd.int/article/stakeholder-open-webinar-climate-2021>).

²¹ <https://www.cbd.int/article/dsi-webinar-series-2020>

²² <https://www.cbd.int/article/stakeholder-open-webinar-agrifood-2021>

²³ <https://science4biodiversity.org/>

²⁴ <https://www.cbd.int/article/dsi-webinar-series-2020>

²⁵ <https://www.cbd.int/doc/notifications/2021/ntf-2021-029-financial-en.pdf>

²⁶ <https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-SBI-SS-01>

²⁷ <https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-SBI-SS-02>

sur le processus post-2020 et de faciliter les discussions lors des réunions des organes subsidiaires. Les webinaires organisés étaient les suivants :

- a) Webinaire sur le point 3 de l'ordre du jour de la 24^{ème} réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-24) (Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020) pour l'Asie et le Pacifique, en ligne, le 2 juillet 2020 ;
- b) Webinaire sur le point 3 de l'ordre du jour de SBSTTA -24 (Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020), Amériques, en ligne, le 3 juillet 2020 ;
- c) Webinaire sur le point 3 de l'ordre du jour de SBSTTA -24 (Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020) pour l'Europe occidentale, centrale et orientale, l'Afrique et le Moyen-Orient, en ligne, le 7 juillet 2020 ;
- d) Webinaire d'information 1 sur le point 5 de l'ordre du jour de la troisième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application (SBI-3) relatif au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en ligne, 19 janvier 2021²⁸ ;
- e) Webinaire d'information 2 sur le point 9 de l'ordre de SBI-3 sur le renforcement des mécanismes de notification et d'examen en vue de renforcer l'application de la Convention, en ligne, 21 janvier 2021²⁹ ;
- f) Webinaire d'information 3 sur le point 3 de l'ordre du jour de SBSTTA -24 relatif au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 : informations scientifiques et techniques à l'appui de l'examen des buts et objectifs actualisés, et des indicateurs et bases de référence connexes, en ligne, 26 janvier 2021³⁰ ;
- g) Webinaire d'information 4 (partie 1) sur les points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour de SBSTTA -24 : 4 (biologie synthétique), 5 (évaluation et gestion des risques des organismes vivants modifiés) et 6 (biodiversité marine et côtière), en ligne, 28 janvier 2021³¹ ;
- h) Webinaire d'information 4 (partie 2) sur les points 7 (biodiversité et agriculture), 8 (programme de travail de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), 9 (biodiversité et santé) et 10 (espèces exotiques envahissantes) de l'ordre du jour de SBSTTA -24, 2 février 2021³².

VIII. SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ

15. Le Sommet des Nations unies sur la biodiversité a été convoqué par le président de l'Assemblée générale le 30 septembre 2020 à l'intention des chefs d'État et de gouvernement sous le thème « action urgente en faveur de la biodiversité pour le développement durable »³³. Suite à la résolution 74/269 de l'Assemblée générale, le Sommet a fourni une occasion unique de démontrer l'ambition d'accélérer l'action en faveur de la biodiversité pour le développement durable, en donnant un élan critique à l'élaboration et à l'adoption éventuelle d'un cadre mondial de la biodiversité après 2020 efficace³⁴. Le sommet s'est tenu en ligne et a consisté en un segment d'ouverture, un segment plénier de discussion générale, deux dialogues de haut niveau sur « la lutte contre la perte de biodiversité et l'intégration de la biodiversité en faveur du développement durable » et « la science, la technologie et l'innovation, le -renforcement des capacités, l'accès et le partage des avantages, le financement et les partenariats au service de la biodiversité », et un bref segment de clôture. Deux événements parallèles ont été organisés par le Président de l'Assemblée générale

²⁸ <https://www.cbd.int/meetings/SBI-OM-2021-01>

²⁹ <https://www.cbd.int/meetings/SBI-OM-2021-02>

³⁰ <https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-OM-2021-01>

³¹ <https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-OM-2021-02>

³² <https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-OM-2021-03>

³³ <https://www.un.org/pga/75/united-nations-summit-on-biodiversity/>

³⁴ Le rapport de synthèse officiel peut être consulté ici : <https://www.un.org/pga/75/wp-content/uploads/sites/100/2020/11/Summary-Biodiversity-Summit-4-November-clearedFINAL-002.pdf>

afin d'accueillir les déclarations des États membres. À l'initiative du président de l'Assemblée générale, le sommet a également mis à disposition une plateforme en ligne « Voices for Nature », qui a permis de présenter les déclarations, messages et engagements d'un large éventail de parties prenantes.

IX. CONSULTATIONS ET RÉUNIONS FACILITÉES PAR LES PARTIES ET D'AUTRES ENTITÉS

16. Par la décision 14/34, les Parties et autres ont été encouragées à faciliter le dialogue sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et à rendre les résultats des discussions disponibles au moyen du centre d'échange de la Convention et d'autres moyens appropriés. Les dialogues et réunions organisés depuis la deuxième réunion du groupe de travail ont été les suivants :

a) Le Processus d'Édimbourg des gouvernements locaux et infranationaux concernant l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020³⁵, en ligne, du 30 avril 2020 à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et au septième Sommet mondial des villes et des gouvernements infranationaux concernant la biodiversité³⁶.

b) Formations de renforcement des capacités pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, deux séries d'ateliers mondiaux, en ligne, 18-27 septembre 2020 et 6-15 novembre 2020³⁷.

c) Dialogue numérique - L'APA au-delà de 2020 : Questions émergentes pour les entreprises, en ligne, le 5 novembre 2020³⁸ ;

d) Échange en ligne sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et les systèmes alimentaires durables, en ligne, 26 novembre 2020³⁹ ;

e) Atelier d'experts sur l'intégration d'indicateurs sexospécifiques dans le Cadre mondial de la biodiversité, en ligne, 17 décembre 2020 ;

f) Atelier des conventions relatives à la biodiversité sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (Berne II), en ligne, du 18 janvier au 2 février 2021⁴⁰ ;

g) Atelier en ligne sur le commerce et la biodiversité pour le Cadre mondial de la biodiversité, en ligne, 24 mars 2021⁴¹,

h) Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur de la biodiversité et du développement durable, en ligne, 13 avril 2021⁴².

³⁵ Ce processus consultatif en ligne a remplacé l'atelier des gouvernements infranationaux, régionaux et locaux sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui s'est tenu à Édimbourg, en Écosse (Royaume-Uni), du 1er au 3 avril 2020, et qui n'a pu être tenu en présentiel en raison de la pandémie mondiale.

³⁶ Organisé par le gouvernement écossais et ses partenaires, <https://www.gov.scot/publications/global-biodiversity-framework-edinburgh-process---information/>, www.biodiversityworkshop2020.scot et <https://subnationaladvocacyfornature.org/>.

³⁷ Organisé par le Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité avec le soutien du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et financé par le Fonds japonais pour la biodiversité, <https://4post2020bd.net/wp-content/uploads/2020/11/EN-Welcome-Package-2020.pdf>.

³⁸ Organisé par l'UEBT Union for Ethical Biobusiness en collaboration avec l'Initiative de développement des capacités APA. <https://www.ethicalbiobusiness.org/sourcing-with-respect-uebt-digital-dialogues-2020/2020/11/5/abs-beyond-2020-emerging-issues-for-business>

³⁹ Co-convoquée par le Costa Rica, la Suisse, le WWF, l'Alliance de Bioversity International et le CIAT.

⁴⁰ Organisée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le gouvernement suisse, cette consultation s'est déroulée dans un cadre virtuel. L'atelier initial devait se tenir à Berne en mars 2020 et a été reporté en raison de la pandémie mondiale. <https://www.unenvironment.org/events/workshop/bern-ii-consultation-workshop-biodiversity-related-conventions-post-2020-global>. <https://www.unenvironment.org/events/workshop/bern-ii-consultation-workshop-biodiversity-related-conventions-post-2020-global> et <https://www.cbd.int/conferences/post2020/brc-ws>.

⁴¹ Organisé par le programme Biobusiness de la CNUCED. <https://unctad.org/meeting/online-workshop-trade-and-biodiversity-post-2020-global-biodiversity-framework>

⁴² Organisé par le Post-2020 Biodiversity Framework EU Support. <https://4post2020bd.net/agri-food-systems-webinar/>